

Conseil d'école du jeudi 23 février 2017

(approuvé lors du conseil d'établissement du 28.06.2017)

Présents

Blaise Fenart, directeur
Olivier Rauch, proviseur
Benoît Gaudry, directeur administratif et financier
Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire
Muriel Martial, assistante de vie scolaire

Enseignants :

Gaëlle Annaert, brigade
Marie-Agnès Oldeweme, MSGS
Bénédicte Rohou, GS bilingue
Magalie Thomas, CP
Muriel Fatier, CE1 bilingue
Christine Saba, CE1
Anne Gabet, CE1
Muriel Drigui, CE2 bilingue
Peggy Esculpavit Dupret, CE2
Camille Luboinski, CM1 bilingue
Enguerran Maigné, CM2 bilingue
Anne Faye, CM2
Héloïse Gonin, CM2
Marie Ruthven, bibliothécaire

Représentants des parents d'élèves :

APL:

Marie Roger, CM1, et coordinatrice APL de Marie d'Orliac
Jérôme Lussan, CE1 bilingue et coordinateur APL de Marie d'Orliac
Murielle Panko, CM2
Eglantine Duhamel, CM2 bilingue
Frédéric Portier, CP bilingue
Barbara Labouret, GS bilingue
Perrine Parker, CM1 bilingue
Laurence Boucher, CE2 bilingue
Salima Marni-Triki, CE1
Jacques Freychet, CE1
Elfi Tatton Brown, CE2
Agnès Perdon, CE2 bilingue
Cécile Fiatte, CE1 bilingue
Marie Thielens, CM1

Estelle McLoughlin, CM1

ACE :

Marilou Adam,

Invités :

Amicale Marie d'Orliac : Mme Chiampo Emmanuelle

Ateliers de Fulham : Mme Warhurst Stéphanie

Lycée Français : Mme Druelle Caroline

Excusées

Gaëlle de Nantois, GS

Patricia Castanier, CM1

1. Questions d'ordre statutaire

a. Désignation des secrétaires de séance

Mme Marie Thielens est désignée secrétaire de séance.

b. Présentation des questions diverses

Les questions diverses reçues seront traitées pendant le conseil d'école.

c. Présentation du calendrier scolaire - sous réserve d'approbation par l'AEFE (cf. annexe 1)

La proposition de calendrier pour l'année scolaire 2017-2018, adopté en conseil d'établissement le 26 janvier 2017 est présenté au conseil d'école.

Le calendrier spécifique à Fulham Bilingual est en discussion avec la direction d'Holy Cross et devrait être présenté dans les jours à venir.

2. Questions d'ordre matériel ou financier

a. Travaux et équipements

- Dotation Ipads

Le Lycée a équipé de 6 Ipads chaque classe de l'école depuis le mois de novembre. Seules 2 classes ne sont pas équipées. Les Ipads sont en commande.

- Ameublement BCD

Les devis pour le nouvel ameublement de la BCD sont en cours d'élaboration. La BCD devrait être réaménagée durant l'été.

Avec le départ des deux classes Holy Cross Year 5 et Year 6, Fulham Bilingual a pu installer les livres anglais reçus de Friends of Bilingual dans une des salles. Les écoles anglaises n'ont pas la même utilisation des bibliothèques que dans le système français. Elles sont un lieu d'emprunt et non d'animations spécifiques.

- Travaux prévus par le Borough

Depuis le dernier conseil d'école, aucune information n'a été apportée par le Borough concernant la dernière phase de travaux de l'école.

- Le Child Grant est une aide à la scolarité pour les enfants de moins de 5 ans. Le Lycée doit en faire la demande au Borough dans lequel l'école est située. Nous savons que Wix vient de l'obtenir pour les sections françaises (déjà en place pour les sections bilingues). Que compte faire l'administration du Lycée en ce qui concerne Marie d'Orliac ?

M. Gaudry indique que le Lycée a obtenu le Child Grant par le Borough de Wandsworth pour les élèves de l'école de Wix. La demande a été faite auprès du Borough d'Hammersmith et Fulham pour les élèves de l'école. La demande a été relayée auprès de Ian Turner de nouveau ce jeudi 23 février. Nous attendons une réponse.

b. Hygiène et sécurité

- Exercices de sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 26 janvier. Les enfants n'avaient pas été informés préalablement. Il a été l'occasion de tester la nouvelle organisation des voies d'évacuation et de regroupement dans la cour. Cette organisation est validée.

Un exercice de mise en sûreté « intrusion » a eu lieu le 2 février. Cet exercice a été préparé avec les élèves.

- Accueil des retardataires

Depuis que Mme Martial est à l'école, nous avons assoupli les règles d'accueil des retardataires. Une fois que toutes les classes ont quitté la cour, Mme Martial accueille les retardataires et leurs parents, sans attendre 8h45.

Les parents doivent se rendre à la vie scolaire pour enregistrer le retard. Conformément au règlement, des retards répétés entraîneront un rendez-vous avec la direction, puis un refus d'accès en classe pour la journée.

M. Fenart informe également le conseil d'école qu'un courrier sera envoyé aux familles qui ne respectent pas le calendrier avec des départs anticipés ou des retours tardifs de vacances.

- Formation First Aid

Dans l'école, 20 personnels de l'école ont reçu une formation « First Aid ». Cette formation doit être mise à jour tous les 3 ans. Cette année, le Lycée prévoit des sessions de ce type pour 9 personnes entre janvier et juin.

- Pouvons-nous avoir un point sur l'avancement des travaux et les mesures de sécurisation ?

M. Gaudry énumère les travaux qui ont été faits, dont certains réclamés par les parents.

Réseau caméra, réparation des interphones, verrous, réparation de clôture, interphone pour la cuisine, changement de porte, réactivité des codes d'accès. Il rappelle que certains de ces travaux sont payés par l'école et non supportés par le Borough.

En ce qui concerne l'opacité du portail d'entrée, il faut faire la demande au Borough qui décidera de donner suite ou pas à cette requête. (TBC)

Sur demande du proviseur, M. Fenart informera les parents par écrit via la newsletter de Marie d'Orliac de l'avancement des travaux et des mesures de sécurisation.

- Intervention de M. Rauch sur la *Staff Behaviour Policy* et la *Safeguarding Policy*.

Certaines « polices », ou règles de conduites du personnel sont exigées dans les établissements anglais, le proviseur a confirmé qu'elles ont été adoptées en conseil d'établissement et sont consultables sur le site du lycée français.

C. Restauration scolaire : rôle de la commission cantine.

Lors de la dernière période, la cantine a été l'objet de nombreuses questions. M. Fenart remercie les parents qui s'occupent de ce sujet pour leur travail d'écoute, de recueil et de relais des questions des parents.

M. Fenart précise que la *Commission Cantine* est composée de Mme Rahaman, manager de la société Holroyd Howe, Mme Lopes, chef de cuisine, Mme Kennealy- Miles, secrétaire, Mme Martial, assistante vie scolaire, Mme Ankrah, surveillante, Mme Barrois, enseignante, Mme Momeni, médecin scolaire, et M. Fenart, directeur.

Elle a pour but d'étudier et éventuellement modifier les propositions de menus du prestataire pour veiller à l'équilibre, à la diversité des menus, et à prendre en compte quelques attentes spécifiques de notre école, dans la mesure du possible.

En cas de remontées de plaintes nombreuses, une visite de la cantine pourra être programmée, pour les membres de la commission uniquement.

Les élèves peuvent donner leur avis grâce aux coupons disponibles en fin de chaîne de service.

Un travail parallèle avec l'équipe de surveillants est également en cours afin de veiller au bon déroulement des services, et au respect des règles de vie de la cantine élaborée en conseil des élèves.

L'école a la volonté partagée avec le prestataire de satisfaire au mieux les élèves.

- Il nous a été rapporté que les enfants qui n'ont pas été enregistrés comme non végétariens auprès de la cantine ne peuvent pas demander de plats ne contenant pas de viande. Etant obligés de prendre un plat qu'ils ne souhaitent pas, certains d'entre eux ne touchent pas à leur repas. Pouvons-nous instaurer plus de flexibilité, d'une part nous assurer que les enfants se nourrissent et d'autre part éviter le gaspillage. Pourquoi obliger les enfants à prendre des entrées alors qu'elles seront jetées pour un grand nombre ?

Non, les enfants enregistrés comme non-végétarien peuvent quand même demander des plats végétariens. L'information a été confirmée par Holroyd Howe et communiquée aux élèves cette semaine.

La flexibilité existe bien.

M. Fenart a demandé en début d'année à ce que les élèves aient un plateau complet pour qu'il puisse goûter à tout. Ils peuvent choisir l'entrée qui leur convient, et ne prendre qu'une petite quantité.

- Nous avons reçu des plaintes de parents d'enfants malades (vomissements, reflux, maux de ventre ...). Les parents trouvent que depuis le départ d'Anthony, les enfants apprécient beaucoup moins ce qui leur est proposé à la cantine. Certains enfants ne mangent que du pain certains midis plutôt

que le repas proposé qu'ils ne trouvent pas bon. Un exemple de menu à la cantine : Saucisses nouilles.

Un seul cas important a été remonté à la direction. Des solutions ont été proposées à la famille qui n'a pas donné suite pour l'instant.

Les menus sont validés par la commission cantine. Suite aux remontées négatives en janvier, une commission cantine exceptionnelle s'est réunie fin janvier et les menus ont été modifiés suite aux remarques des familles (moins de sauces dans les viandes, retour vers le fournisseur Chanteroy). Les élèves ont été prévenus de ces changements. Il faut laisser le temps à ces menus d'être testés. Pour information, l'équipe qui cuisine est toujours la même. Ni Anthony ni Rosi ne cuisinent. Certaines habitudes ont été prises par les élèves et un travail auprès des élèves est en cours (goûter les plats, ne pas les recouvrir directement avec la serviette).

Mme Martial et M. Fenart sont passés dans les classes de cycles 2 et 3 pour informer les élèves des changements de menus et de la souplesse existant pour prendre le menu végétarien. Les parents accueillent cette information avec reconnaissance. Un retour très positif des enfants est noté.

- Les parents sollicitent l'administration du lycée pour savoir s'il est possible d'apporter son déjeuner ou de proposer des élèves externes, avec possibilité de déjeuner à l'extérieur.

Le règlement intérieur prévoit que les repas sont fournis sur place et qu'aucune dérogation sauf cas exceptionnel et justifiée ne sera donnée (ex : PAI pour allergies). Il est rappelé à l'ensemble des représentants que la cantine fait partie intégrante de l'école, et du système français.

- Mise en place du "Free meals" pour les enfants jusqu'en Year 2 (CP)

M. Gaudry indique que pour l'instant l'administration du lycée travaille à l'obtention du Child Grant. La demande pour les « Free meals » suivra.

3. Questions d'ordre pédagogique

a. Projets et actions pédagogiques

Portraits d'Europe : poésie en cycle 2. Arts en cycle 3. Projet collectif en cours de réflexion.

Projet Good France, avec l'intervention de chefs en classe et un échange avec des écoles anglaises partenaires.

Webradio

Projet musique et motricité en MS (Marie d'Orliac et Fulham Bilingual)

Projet sur la Bullying Policy pour les 4 classes de CE2 avec l'intervention de Marie Beau.

Événements communs :

Il ya eu Halloween, le marché de Noël, les spectacles de Noël.

Il y aura Carnaval le 28/02, la Book Week, l'International Day le 30 mars, une Safety week en avril, les rencontres Rugby inter écoles pour les CM2 fin mai, les journées de rencontres d'athlétisme pour les CE2 et les CM1 en juin.

Mesdames Roger et Thielens demandent au proviseur que le lycée fournisse un Tee-Shirt au couleur de l'école Marie d'Orliac, à l'instar des autres écoles primaires du réseau. Et ce afin d'éviter que Marie d'Orliac

le jour des rencontres sportives soit la seule à ne pas porter de Tee-shirt au couleur de son école ; mais pour aussi permettre à ses équipes de sentir unie et fière de représenter Marie d'Orliac.
Le reproche avait été fait l'année dernière suite à la demande aux parents d'habiller leur enfant d'un Tee-shirt de couleur rouge et sans motif que les enfants devaient porter. (ou qu'ils n'ont pas porté).
M. Rauch accède à cette requête. Il est convenu qu'un Tee-shirt sera fourni aux couleurs de Marie d'Orliac. Les parents le remercient et sont satisfaits à l'unanimité.

Sorties prévues :

CE2 : sorties au musée Churchill War Rooms, au Sciences Museum, au London Philharmonic Orchestra et rencontre avec une archéologue spécialisée dans le Moyen-Age après les vacances d'avril (CM1 également)
CE1 : British Museum
MS bilingue : Science museum
CE1 MdO et CM2 bilingue : Royal Albert Hall
CM2 : défi maths avec 6ème

b. Programmations des intervenants en EPS

L'école a fait le choix de proposer des « parcours » sur deux ans par cycle.

Maternelle : Cirque – Piscine pour les GS Marie d'Orliac

Cycle 2 : Cirque (liaison avec la maternelle) pour les CP, escrime pour les CE1 et CE2 – Piscine pour les CE2 Fulham Bilingual

Cycle 3 : danse (traditionnelle en CM1 / contemporaine en CM2) et rugby (avec pour objectifs les rencontre rugby en fin de CM2).

c. Fulham Bilingual : nouveau curriculum, coordination de la section, visite d'école.

Le curriculum spécifique à Fulham Bilingual a été présenté et validé lors du dernier Management Committee. Une réunion de présentation destinée aux parents sera organisée d'ici la fin d'année scolaire.

M. Enguerran Maigné est le coordinateur de la section Fulham Bilingual. Il est votre interlocuteur, avec M. Fenart, pour les questions relatives à la section.

Une visite de l'école sera organisée après les inscriptions, pour les nouveaux élèves. En Moyenne section un accueil spécifique sera proposé.

Nous reprendrons des cycles de réunions d'information aux parents sur des points spécifiques de didactique liés à la filière bilingue.

Questions des parents

- Pour les places qui se libèrent côté Holy Cross après la Reception, serait-il possible d'ajouter un critère de maîtrise du français ?

Les décisions qui dépendent de la direction d'Holy Cross ne peuvent être discutées que par la direction d'Holy Cross. L'école Marie d'Orliac ne peut pas interférer.

- Existe-t-il un soutien pour les élèves qui ont des difficultés en français?

Oui, du côté HX, une enseignante intervient spécifiquement en soutien. Du côté Lycée, le problème ne se pose presque pas en français. Il existe un soutien organisé par les enseignants de Marie d'Orliac.

Côté Lycée, nous pourrions envisager de relancer la lecture par les parents.

- N'y a-t-il pas des ressources SEN (Special Education Needs) dans le public anglais qui pourraient aider les élèves ?

Même réponse.

- Pourrait-on envisager un(e) assistant(e) pour les professeurs de français ?

Dans le système français, les aides sont essentiellement en maternelle.

- Avez-vous des statistiques à partager sur la provenance des élèves en sections française ou anglaise au lycée (pourcentage d'élèves venant du lycée et des annexes, pourcentage d'élèves venant de Holy Cross) ?

Lycée français - CM2 : 270 inscrits

Partenaires : 74

Wix Primaire : 4

Fulham Bilingual –coté anglais – Charles de Gaule en 1er vœu : 16

Rentrée 2020, un CM2 de moins sur le site de South Kensington, ce qui suit la réduction progressive du primaire sur le site.

L'année scolaire 2017/18 verra l'ouverture exceptionnelle d'une 11^{ème} classe de 6^{ème} au lycée français.

- Serait-il envisageable que l'école prépare les élèves aux 11+ (dès le CE2) pour ceux qui passent en secondaire anglais ?

Le lycée n'a pas vocation à préparer aux 11+. En revanche, on pourrait envisager de mettre en place un atelier du soir via les Ateliers de Fulham, si ces derniers sont d'accord. Mme Warhurst, responsable des Ateliers intervient pour préciser que cela avait été tenté dans le passé, mais que très peu d'enfants étaient intéressés. L'atelier n'avait pas été proposé de nouveau.

- Pouvons-nous aider la transition depuis le programme bilingue vers les sections française ou anglaises ? Certaines familles font cette demande depuis des années et aimeraient que l'on accompagne leurs enfants à la sortie du bilingue. Pouvez-vous faire de ceci une priorité?

Cette année 2 transferts ont eu lieu de Fulham Bilingual vers Marie d'Orliac.

- Peut-il y avoir le même niveau et la même fréquence d'information aux parents sur les progrès des enfants en bilingue qu'en section française par exemple: mettre en place 2 rencontres parents /professeurs comme c'est le cas côté Holy Cross?

Côté Marie d'Orliac, il y a la remise des livrets scolaires 3 fois dans l'année. Seulement deux fois pour Fulham Bilingual. Dans le système anglais, il n'y a généralement qu'un seul « report » en fin d'année, et trois réunions. Le choix de Fulham Bilingual est un compromis des 2 systèmes. Ceci étant, les enseignants sont très à l'écoute des parents sur leurs questions et répondent facilement aux demandes individuelles.

- Pouvez-vous fournir une communication claire sur les critères d'admission dans le bilingue ?

L'admission par le lycée répond aux critères en vigueur auxquels se rajoutent des tests en français pour les élèves venant d'école anglaise et des tests en anglais pour les élèves d'école française. Afin de s'assurer que ces nouveaux élèves pourront suivre le cursus proposé.

S'il s'agit des transferts, une commission se réunit et s'appuie sur les avis émis par les enseignants de classe, français et anglais. Les avis peuvent être « très favorable », « favorable », « réservé » ou « défavorable ». Les demandes sont classées selon cet ordre.

- [Idem pour le secondaire français pour la moitié Holy Cross de Fulham Bilingual](#)

En raison de l'ouverture d'une 11ème classe de 6ème pour la rentrée 2017, tous les vœux 1 pour le lycée ont été obtenus.

- [Intervention de Mme Maraviglia sur les tests proposés aux élèves débutants et faux débutants.](#)

En projet : l'accès au test de Cambridge sera proposé aux parents qui le souhaitent pour leur enfant de CM2, à charge d'un financement privé de 75£. Ce test serait organisé à South Kensington. Avis le 10 mars.

d. Projets en lien avec les associations de parents d'élèves

- [Kermesse](#)

Les équipes pédagogiques de Marie d'Orliac et Fulham Bilingual proposent que la kermesse soit organisée sur le même modèle que l'an dernier, le vendredi 23 juin.

- [Dotation d'instruments de musique](#)

L'Amicale Marie d'Orliac participe au financement de caisse d'instruments de musiques grâce aux ventes de galettes de cette année.

M. Fenart informe le conseil d'école que la photographe a reversé la somme de £1800 au bénéfice de projets pour l'école. Cette dotation est hébergée par l'Amicale et permettra de financer des projets communs à Fulham Bilingual et Marie d'Orliac, comme le groupe de percussions qui animera l'après-midi de Carnaval.

M. Fenart remercie l'Amicale pour sa participation de 450£.

- [Dvdthèque.](#)

ACE participe financièrement à la création d'un DVDthèque de films français ou proposant une version française. Ce projet vise à offrir aux élèves ne bénéficiant pas d'un milieu familial francophone de disposer de ressources permettant d'accéder à la culture et à la langue française.

Mr Lussan émet l'idée que la DVDtèque soit fournie par tous les parents, et propoe que l'APL via son réseau de délégués fasse un appel aux volontaires pour venir en soutien aux enfants en difficulté.

- [Concours d'écriture](#)

ACE propose le Grand Prix des Jeunes Lecteurs.

L'APL propose le Concours d'Écriture sur le thème « s'envoler ». Les informations seront envoyées prochainement aux familles.

M. Lussan informe le conseil d'école que 7 productions ont été sélectionnées pour le concours de la Royal Academy of Art. Ils seront exposés du 24 au 27 avril à la Royal Academy. M. Rauch indique qu'il y aura un goûter organisé pour féliciter les gagnants du Lycée.

e. Informations sur les associations partenaires : Amicale et Ateliers de Fulham.

- *Amicale*

Mme Emmanuelle Chiampo-Anthony informe que Mme Helene Giroux et elle-même souhaitent passer le relai pour l'Amicale. Elles font un appel aux volontaires pour reprendre le flambeau. Les pains au chocolat ont trouvé un successeur : Alissa Arthachinta
Les torchons de fin d'année seront repris par Mme Thielens mais il reste de nombreux postes à pourvoir.

- *Ateliers de Fulham*

Mme Emmanuelle Chiampo-Anthony devient salariée administrative des Ateliers de Fulham.

- *Gala APL Appeal 2017*

Comme chaque année l'APL a le plaisir d'organiser et convier les parents à son gala de charité au Hurlingham Club.

La vente des tickets de tombola commence via le réseau de délégués APL, avec un objectif de collecte pour le Welfare Fund de £20,000. Ceci permet d'aider les familles en difficulté financière à payer les frais de scolarité sur l'ensemble des sites.

Tous les membres de la communauté scolaire peuvent nous aider en achetant des tickets, en prenant une place au Gala, en offrant des lots, ...

Pour rappel, Friends of the Lycee (FOL) a contribué au financement de matériel d'équipements informatique - tableaux interactifs par exemple, à l'achat de livres français et anglais pour la bibliothèque, et a prévu de contribuer à la rénovation de la bibliothèque en 2017.

- *Gala ACE*

Un Gala de Charité ACE sera donné le 27 avril à South Kensington. Les fonds levés seront distribués pour venir en aide aux enfants avec des difficultés scolaires, difficultés d'apprentissage.

4. Questions diverses

- Quelles sont les protocoles mis en place et les actions entreprises en ce concerne le dépistage & suivi pédagogique des enfants atteints de handicap et de troubles d'apprentissage, de troubles de l'attention, ou encore à haut potentiel ?

Lorsque des difficultés sont remarquées par les enseignants, ils orientent les familles vers des spécialistes qui établissent des bilans permettant de cibler la difficulté rencontrée et d'établir un diagnostic.

Une réunion de l'équipe éducative est organisée pour discuter des aménagements pédagogiques nécessaires. Qui peuvent prendre la forme d'un PAP, ou d'un PPS.

Ces plans sont évalués régulièrement lors des réunions de suivi de scolarisation.

Le dépistage est fait sur demande de l'enseignant.

- Il nous a été signalé plusieurs cas de violences. Pouvons-nous mieux expliquer le vivre ensemble aux élèves ? Peut-être envisager une journée de bienveillance ou tout autre thème qui pourrait mieux les sensibiliser à la question

M. Fenart indique que pour l'équipe d'encadrement de l'école, il n'a pas été noté de hausse significative de la violence. Les cas remontés sont liés à un enfant qui a des troubles spécifiques et pour lequel un accompagnement individuel est organisé. La direction communique régulièrement avec les parents de l'enfant.

Ceci étant, les questions autour du vivre ensemble sont bien au programme et sont abordées dans les classes. Le conseil des élèves peut également être un moyen de favoriser ces actions. Un travail sur les British values est également en préparation.

L'idée d'une journée de la bienveillance peut être étudiée. Mme Thielens en a déjà parlé au directeur.

- Serait-il possible d'autoriser les enfants à changer d'étage pour aller aux toilettes ?

Les toilettes dans les étages sont destinées aux urgences. Nous apprenons aux élèves dès la maternelle à aller aux toilettes pendant les temps de récréation. L'utilisation de ces toilettes aux étages est donc sensée être exceptionnelle. Il ne devrait pas y avoir de « file d'attente ».